



**SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DU REART, DE SES AFFLUENTS
ET DE L'ETANG DE CANET/SAINT-NAZAIRE**

3, rue des Fenouillèdes – Parc d'activités Sud Roussillon – 66 280 SALEILLES
Tél : 04.68.22.18.53

Délibération N°2023-22

L'an deux mille vingt-trois et le six avril, le Comité Syndical du Bassin Versant du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint Nazaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Saleilles, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Président.

Etaient présents :

MMES. Rosemary DROUILLOT _ Luce FAXULA _ Maya LESNÉ _ Alexandra MAILLOCHAUD _ Nathalie PINEAU.

Ms. Francis AUSSEIL _ Modeste BOSQUE _ Philippe BRETEAU _ Robert DIAZ _ Jean-François FABRE _ Jean-Louis FOUR _ Marc GIMBERNAT _ Rodolphe LAFFONT _ Jean-André MAGDALOU _ Christophe MANAS _ Jean-Charles MORICONI _ Robert OLIVE _ Louis PUIG _ Olivier RABAT _ François RALLO _ Louis SALA _ René WALLEZ.

Etaient absents et excusés :

MMES. Maria CABRERA _ Annie LELAURAIN _ Colette ROIG _ Sara TOURNÉ.

MS. Francis ALIS _ Rémy ATTARD _ Gilles CASAS _ Michel CRETON _ Luc DEVEZE _ Denis FERRER _ Antoine FIGUE _ Jean-Pierre LEROY _ Théophile MARTINEZ _ Christian MIRA _ Gérard NOLLEVALLE _ Georges PUIG _ André RADONDY _ Jean-François REGNIER _ Jean-Jacques THIBAUT _ Max TIBAC _ Jean-Marc THOBOIS.

Avait donné procuration :

MME. Colette ROIG à donner procuration à Robert OLIVE.

Etaient absents :

MMES. Annie PEZIN _ Christine RODRIGUEZ.

MS. Patrick BELLEGARDE _ Thierry DEL POSO _ Patrick MAURAN _ Raymond PLA.

Assistaient également à la séance :

MMES. Morgane BOISRAME _ Sandrine BOSSOREIL _ Elodie DUSSAUSSOIS _ Christelle PLAGNES _ Lorie VERGNES.

MS. Baptiste BASNIER _ Jean-Claude TORRENS.

A été élu secrétaire de séance :

M. Rodolphe LAFFONT.

Demande de subvention pour l'animation du PEP PAPI

Dossier présenté par : Jean-Charles MORICONI, Vice-président délégué

Le comité syndical réuni en séance publique,

Le syndicat a validé de nouveaux ses statuts dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI le 16 octobre 2018.

Monsieur le Vice-président délégué rappelle que le SMBVR a déclaré sa candidature pour la réalisation du futur PEP PAPI auprès du Préfet coordinateur de bassin le 1^{er} Avril 2021. Cette candidature a reçu par courrier en date du 20 Mai 2021 un avis favorable du Préfet coordinateur.

Au titre de sa compétence « PAPI » le syndicat mixte du bassin versant du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet Saint-Nazaire dispose en interne d'un chargé de mission « Dignes - PAPI » sous la responsabilité directe du responsable de service et appuyé par le service comptabilité afin de mener à bien l'animation du P.E.P PAPI du Bassin Versant de l'Etang de Canet St Nazaire

Le coût total de la dépense est de 70 000 €.

Répartition par partenaires	Part en %	Montant
ÉTAT (FPRNM)	50 %	35 000.00 €
FONDS VERT	20 %	14 000.00 €
Autofinancement	30 %	21 000.00 €
TOTAL	100 %	70 000.00 €

Le comité syndical, ouï l'exposé du Vice-président délégué et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter les financements relatifs à ce poste auprès de l'ensemble des partenaires.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte utile en la matière.

**Pour : 23 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.**

 Le Président
François RALLO